

LE PETIT PÉTRIPONTAIN

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PONT-SAINT-PIERRE

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Voici la trentième édition de notre journal communal « Le Petit Pétripontain ». Le temps passe mais c'est toujours avec plaisir que nous partageons avec vous la vie de la commune. Dans ce bulletin, vous trouverez notamment les informations sur les élections municipales.

Elections obligent, ce mot est en version courte.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Très cordialement.

Valérie Lavigne Courteux Maire de Pont-St-Pierre



QUELQUES DATES À RETENIR

- ♦ **dimanche 15 mars** : élections municipales - 1e tour - mairie - de 8h à 18h / **dimanche 22 mars** : 2e tour
- ♦ **dimanche 22 mars** : courses à pied, les « Foulées Amicales » - Amicale Laïque - à la Maison Pour Tous - 6 km à 9h15 - 11,5 km à 10h30 - courses jeunes et enfants - pétripontains et enfants de l'école : participation gratuite. Tél. 06.17.35.12.15 (René Duriez)
- ♦ **samedi 28 mars** : avec « Tourbillon Végétal », atelier floral à la Résidence Du Parc - de 14h30 à 16h30 - sur inscription (au magasin ou au 02.32.49.41.99)
- ♦ **samedi 28 mars** : 9h à 12h : opération « Nettoyage de printemps » en partenariat avec l'association HAUGR et la C.D.C.L.A. tél : 02.32.49.70.14 (mairie). RDV à la Maison Pour Tous.
- ♦ **samedi 24 avril (20h30) - dimanche 25 avril (14h)** : lotos de la « Belle Epoque » à la salle Calvo
- ♦ **vendredi 8 mai** : cérémonie au monument aux morts à 11h / repas des aînés à 12h30 à la salle Calvo
- ♦ **dimanche 31 mai** : « Pierres en Lumières ». Concert de l'orchestre d'harmonie à l'église - 15h30

Le broyeur, mis à disposition des communes par le SY.G.O.M., sera présent sur Pont-Saint-Pierre vendredi 27 mars. Avec le printemps, les entretiens de jardins vont reprendre. Si vous avez des branches ou tailles de haie à broyer, merci d'adresser un mail à l'adresse suivante : mairie@pontsaintpierre.fr pour un rendez-vous.

SOMMAIRE

page 1

- le mot du Maire
- quelques dates à retenir
- le broyeur du SY.G.O.M.

page 2

- élections municipales
- bilan du Téléthon
- les fêtes à Pont-Saint-Pierre

page 3

- conseil municipal du 08/12
- Amis des Monuments

page 4

- conseil municipal du 02/02
- du côté des commerçants
- nouvelle activité

page 5

- le transport des betteraves
- l'aménagement de la V.C. 92
- la Ste Barbe des pompiers

page 6

- La Belle Epoque
- Andelle Remise En Forme
- travaux et aménagements

page 7

- Connaissez-vous Pont-St-Pierre ?
- informations pratiques santé

page 8

- Informations pratiques

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le premier tour des élections municipales aura lieu dimanche 15 mars. S'il y a un deuxième tour, il se déroulera dimanche 22 mars.

Le bureau de vote, à la mairie, sera ouvert de 8h à 18h.

A Pont-Saint-Pierre, 15 conseillers municipaux devront être élus, avec la parité. Il faudra voter pour une liste complète, **sans barrer ni ajouter un nom**, sinon le vote sera compté comme nul.

Si vous ne pouvez pas voter, vous pouvez établir une procuration. Elle peut se faire directement en ligne sur maprocuration.gouv.fr.

Le jour du scrutin, à la mairie, vous devrez **obligatoirement** présenter une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, ...) avec votre carte d'électeur (recommandée mais pas indispensable). La carte d'identité numérique n'est pas acceptée.

BILAN DU TÉLÉTHON DE L'ANDELLE



Les 5 et 6 décembre, des communes et des associations se sont encore mobilisées ensemble, à travers le « Téléthon de l'Andelle », pour recueillir des fonds pour financer la recherche sur les maladies génétiques, à Perriers, aux Hogues (association H.A.U.G.R.), à Pont-Saint-Pierre. C'est Catherine Duriez qui a assuré une fois de plus la coordination des diverses initiatives.

Dans notre commune, plusieurs actions ont été menées : animations à la piscine avec Andelle Natation, stand interassociatif sur le marché avec ses crêpes, ses objets fabriqués, sa tombola pour un filet garni offert comme d'habitude par la commune, stand de la « Bibliothèque Pour Tous » pour une vente de livres, mais aussi vente de roses, de brioches, (avec la collaboration de Tourbillon Végétal et de la boulangerie Gaulin), de gâteaux, d'objets du « Téléthon » avec le « Centre de Loisirs Educatifs de Pont-Saint-Pierre », « L'Amicale Laïque », « Andelle Escrime », « Studio Sports », lavage de voitures avec « L'Amicale des Sapeurs Pompiers », des dons du « Pont-Saint-Pierre / Romilly Tennis-Squash », de « Andelle Remise en Forme », de « La Belle Epoque », de « l'Amicale laïque ».

Toute cette mobilisation a permis de récolter la somme de 5 763,30 €, dont 2 984,95 € pour Pont-Saint-Pierre, intégralement reversée à l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies).

A noter que Romilly a aussi, de son côté, avec le « Romillython », mené des actions pour récolter des fonds pour cette même cause.

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À PONT-SAINTE-PIERRE

Les festivités ont débuté par l'installation du sapin sur la place du Marché, offert et décoré par la « Solution Déco ». Le top départ pour Noël était donné ! Mardi 16 décembre, place au spectacle offert aux enfants de Pont-Saint-Pierre à la salle Calvo. Le spectacle de magie interactif avec le Chef Toctoc a ravi les nombreux enfants présents, avant la venue du Père Noël et sa distribution de chocolats.

Le samedi matin, le Père Noël n'a pas manqué son traditionnel passage sur le marché. Vin chaud pour les grands et friandises pour les petits, chacun a pu faire une photo souvenir et déposer sa lettre dans la boîte du Père Noël.

Enfin, le 31 décembre, ce sont 200 convives qui ont profité du réveillon de la Saint Sylvestre organisé par la commune. Un repas de qualité confectionné par le traiteur Frion de Charleval.



Les desserts ont été réalisés par les boulangeries de Pont-Saint-Pierre. Les Andrews ont enflammé cette superbe soirée conviviale et festive jusque tard dans la nuit.



RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 DÉCEMBRE

- Le conseil autorise Mme le Maire à signer la nouvelle Convention Globale Territoriale entre la Communauté de Communes Lyons-Andelle, les communes avec un centre de loisirs sans hébergement et la C.A.F. (*Caisse d'Allocations familiales*) pour la période 2026-2030, pour permettre au C.L.E.P. (*Centre de Loisirs Educatifs de Pont-Saint-Pierre*) de continuer à bénéficier de son soutien financier pour les actions organisées pour les enfants.
- Pour bénéficier du fonds de concours de 3000 € de la Communauté de Communes pour aider au financement de petits projets par les communes du territoire, le conseil retient l'installation de jeux pour les jeunes enfants sur le stade Roger Petit.
- Pour réduire la vitesse des véhicules dans la rue de Fontaine-Guérard, le conseil accepte l'installation d'un panneau « stop » près de l'intersection avec le Chemin Vert et l'Allée du Château et deux autres panneaux « stop » sur ces deux rues.
- Un arrêté municipal va être pris pour interdire la circulation des poids lourds de plus de 3,5 t et des autocars dans la V.C. 92 (« Allée des Bouleaux »).
- Le loyer du logement communal au 83 Grande Rue va être réduit jusqu'à la fin des travaux pour solutionner des problèmes d'humidité.
- Le locataire d'un autre bien communal accumule des loyers impayés, malgré les rappels du Trésor Public. Une dernière démarche amiable sera menée par Mme le Maire.
- La ligne de trésorerie pour financer des besoins ponctuels va être renouvelée.

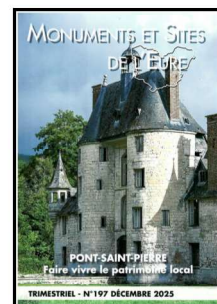


- Des crédits par anticipation pour les dépenses d'investissement vont être ouverts, dans l'attente du vote du budget, à hauteur de 595 735 €.
- 2 emplois sont créés l'un à temps complet (35h), l'autre à temps non complet (29 h), pour l'encadrement et la surveillance des enfants.
- Deux conventions, avec les associations « Studio Sports » et « Les Francs-Tireurs », vont être signées pour la mise à disposition de locaux.
- Une convention va être signée avec la famille Cavelier pour le don à la commune d'une plaque représentant Gaston Philbert, industriel et ancien Maire de Pont-Saint-Pierre, réalisée par E. Calvo.
- L'association « Les Amis Du Patrimoine De Pont-Saint-Pierre » est autorisée à accéder au site « Le Castellier » (enceinte féodale) pour étudier et mettre en forme un projet local de commémoration, en 2027, du millénaire de la naissance de Guillaume Le Conquérant.
- Le Conseil accepte un don d'une ancienne habitante de Pont-Saint-Pierre pour financer l'installation de la vidéoprotection à l'église, à hauteur de 5 748 € et remercie vivement cette donatrice.
- Un abonnement de 600 € annuel pendant 5 ans va être souscrit auprès de la S.M.A.C.L., assurance de la commune, pour réaliser le D.I.C.R.I.M. (*Document d'Information sur les Risques Majeurs*) pour informer et préparer les habitants à bien réagir en cas de crise (inondation, matières dangereuses).

AMIS DES MONUMENTS ET SITES DE L'EURE

L'A.M.S.E. est une société fondée à Evreux en 1927. Reconnue d'utilité publique en avril 2017, son but est de veiller sur le patrimoine naturel et bâti du département de l'Eure, qu'il soit civil, industriel, militaire ou religieux.

L'association a choisi de consacrer sa revue trimestrielle à Pont-Saint-Pierre : on peut y découvrir les richesses de notre église, le château, etc... La commune tient à remercier Mr Denis Lepla, président de l'association, qui a beaucoup contribué à la réalisation de cette brochure. Il est possible de se procurer cette revue spéciale Pont-Saint-Pierre en la réservant à la mairie contre un chèque de 8€.



RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 FÉVRIER



- Les subventions de l'Etat et du Département ayant été obtenues, Mme le Maire est mandatée pour signer la convention de mandat d'études avec le cabinet E.A.D (*Eure Aménagement Développement*) qui concrétise la reconstruction du restaurant scolaire dans l'enceinte de l'école.
- Aménagements dans la V.C. 92 : après plusieurs retours d'usagers de cette route, le conseil valide quelques modifications des chicanes provisoires : déplacement de 2 d'entre elles, ajout ou déplacement de plots blancs.
- Le conseil confirme le projet d'installation de jeux pour les petits sur le stade Roger Petit permettant de bénéficier de la participation financière de la Communauté de Communes, par un fonds de concours de 3 000 €.
- Accord pour mener une étude technique et financière pour refaire le parking de la Maison Pour Tous qui continue de se dégrader malgré les réparations, en priorisant un revêtement drainant.
- Avant toute décision sur l'installation de casiers Vinted, le Conseil demande que soit pris en compte l'avis des commerçants qui offrent actuellement ce service de retrait de colis.

Les comptes rendus complets de ces conseils sont à votre disposition à la mairie. Vous pouvez aussi les retrouver sur le site de la commune et sur Panneau Pocket.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Deux de nos commerçants de Pont-Saint-Pierre se sont faits remarquer ces derniers mois.

TOURBILLON VÉGÉTAL

La fleuriste Emilie Aublé finit quatrième de la finale régionale des plus belles vitrines de Noël.

1 000 commerces étaient en lice dans toute la France.

Emilie a été sélectionnée pour faire partie des dix boutiques normandes en finale.

La vitrine, ornée de couleurs douces, blanches, vertes et dorées évoquait des souvenirs d'enfance.



BOULANGERIE GAULIN

Armelle et Jean-Noël Gaulin (boulangerie Léo & Chloé) ont eu une idée originale à l'occasion de l'Épiphanie. Ils ont créé une série de fèves inédites pour rappeler le passage du Tour de France dans Pont-Saint-Pierre en juillet dernier.



Une deuxième série a mis en valeur le patrimoine pétriporteur : l'église, la filature, le lion de Calvo, le château de Logempré, etc...

Toutes ces fèves étaient placées à l'intérieur des galettes tout le mois de janvier.



Nous ne pouvons que féliciter ces deux commerçants pour leur initiative qui participe à la mise en valeur de nos commerces.

NOUVELLE ACTIVITÉ



Gaétan Lassalle est auto-entrepreneur.

Il propose le nettoyage intérieur et/ou extérieur de votre véhicule.

Il intervient à domicile, dans la Vallée de l'Andelle et ses alentours.

L'enseigne H.V.N. (Hygiène Ventilation Normande) qui s'était installée 6 place du Marché (cf le Petit Pétriporteur n°29) a déjà refermé ses portes : dommage !

La Microbrasserie de l'Andelle a été présente 3 jours au salon de l'agriculture, sur le stand du Département de l'Eure.

LE TRANSPORT DE BETTERAVES ET LES CAMIONS-BENNES

La campagne de transport de betteraves commencée le 6 septembre 2025 s'est terminée le lundi 3 février 2026. Cette campagne a vu entrer dans la sucrerie d'Etrépany 60 000 camions soit 450 camions par jour et autant à en sortir... Heureusement, tous ne passent pas par Pont-Saint-Pierre !!!! La campagne de cette année a été satisfaisante avec des betteraves riches en sucre.



Les contacts réguliers entre la commune et la sucrerie ont permis une stabilité du nombre des camions empruntant la R.D. 321 chaque année. L'accord entre la commune, la sucrerie, les autres communes de la vallée et la sous-préfecture est une réussite. L'interruption de circulation des camions-bennes entre 21h et 6h du matin est assez bien respectée.

Seuls quelques camions ont « oublié » l'horaire de passage, ils ont été rappelés à l'ordre grâce au traçage mis en place par la sucrerie.

La prochaine campagne de ramassage commencera en septembre mais finira plus tôt, fin 2026, pour plusieurs raisons : les stocks actuels sont importants, la campagne a été riche en sucre et il faudra tenir compte de l'arrivée du sucre d'Amérique du Sud avec l'accord du Mercosur. L'entreprise Saint Louis sucre a donc décidé de baisser sa récolte de 25% sur toutes ses raffineries situées en France. Cette activité économique est importante pour notre circonscription. Aussi nous poursuivrons le dialogue afin que l'entreprise continue à concilier ses besoins en matière de transport avec la nécessité d'assurer le plus de tranquillité possible aux habitants de notre commune.

AMÉNAGEMENT DE LA V.C. 92

La période de test des aménagements provisoires destinés à réduire la vitesse des véhicules dans « L'Allée Des Bouleaux » et limiter ainsi la mise en danger des usagers se poursuit. A terme, ces plots amovibles seront remplacés par des ilots bétonnés. En attendant, avec les remarques des automobilistes, piétons ou cyclistes, quelques modifications vont intervenir.

Des plots supplémentaires seront ajoutés pour renforcer la visibilité par tous de la présence des chicanes, éviter que les voitures passent derrière et aussi pour que les cyclistes ne circulent plus derrière les alignements, surtout quand une voiture arrive au même moment : ce n'est finalement pas vraiment un facteur de sécurité, contrairement à l'objectif initial. Deux chicanes seront déplacées, pour réduire la longueur qui permet d'accélérer entre deux aménagements.



Quand des automobilistes ne respectent pas les chicanes

SAÏNTE BARBE DES POMPIERS

Le 13 décembre avait lieu la Sainte Barbe des pompiers de la caserne de Pont-Saint-Pierre / Romilly sur-Andelle. L'occasion pour le chef de centre et les élus de remercier les sapeurs pompiers pour leur engagement auprès de la population.

Un moment de partage avec celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour sauver des vies et l'honneur de leur remettre les avancements de grade, les médailles et les diplômes de remerciements.

Des effectifs en hausse pour notre caserne dont on ne peut que se féliciter. En 2025, nos sapeurs-pompiers ont fait plus de 400 interventions dont majoritairement des secours d'urgence (292) mais aussi des accidents routiers (28) et des incendies (24).



Des hommes et des femmes pour lesquels le secours aux autres est une vocation que chacun exerce avec cœur et courage.

Que chaque pompier soit ici remercié ! Si vous aussi, vous souhaitez rejoindre la caserne de Pont-Saint-Pierre, n'hésitez pas à y passer, vous y serez bien reçu.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LA BELLE ÉPOQUE

Notre association compte aujourd'hui 53 adhérents. L'adhésion est de 25€ pour l'année. Elle donne accès à l'ensemble des activités proposées : ateliers manuels (tricot, broderie, crochet, pliage de serviettes...) chaque mercredi de 14h à 17h réunissant 29 participantes ; après-midi jeux, un jeudi sur deux, de 14h à 17h, suivis d'un goûter convivial, avec une trentaine de personnes.



Ces activités sont ouvertes à toutes et tous les habitants de Pont-Saint-Pierre comme des communes environnantes. Elles se déroulent à la salle de la résidence du Parc, lieu de partage et de convivialité. Les créations sont valorisées lors d'expositions. Nous organisons aussi des sorties, des repas favorisant et renforçant les liens entre adhérents, des lotos pour récolter des fonds indispensables au bon fonctionnement de l'association et au financement de ses activités. Nous collaborons avec des maternités pour des actions en faveur des nourrissons et des prématurés.

Pour tout renseignement ou inscription, contactez Christine Bénard – Présidente – 06.79.07.52.91 ou Domy – Secrétaire – 06.73.12.51.91

ANDELLE REMISE EN FORME

Vendredi 30 janvier avait lieu l'assemblée générale de l'association. Avec ses 550 adhérents, c'est la plus grosse association pétripontaine mais aussi la plus importante de la vallée de l'Andelle.

Chaque année, l'association investit dans de nouvelles machines de qualité et améliore les locaux afin que chacun puisse pratiquer le sport dans des conditions agréables. Espace cardio et espace musculation, tout le monde peut aller à son rythme avec une amplitude horaire adaptée de 6h à 20h du lundi au vendredi, de 6h à 17h le samedi et de 6h à 12h le dimanche. Inscriptions le lundi de 18h à 20h et le samedi de 11h à 12h30. Renseignements : andelle.musculation@gmail.com.

Ce fut aussi l'occasion de renouveler les membres du bureau élus pour 3 ans. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié et le partage de pizzas. Une assemblée sous le signe de la bonne humeur.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

- La vidéoprotection et un système d'alarme ont été installés dans l'église, pour protéger ses nombreuses richesses du vandalisme et du vol. Ces aménagements ont été rendus possible grâce à un don d'une ancienne habitante de Pont-Saint-Pierre, pour le montant des travaux, soit 5 748 €. La municipalité la remercie chaleureusement.
- Des composteurs collectifs, pour déposer vos déchets de fruits et légumes, ont été installés avec le SY.G.O.M. (Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères) : près de la Place du Marché, près de l'église, au square ; prochainement près de la Résidence Du Parc.
- C'est le personnel communal qui a installé les plots et les panneaux de signalisation pour constituer les 5 chicanes et le rétrécissement dans la V.C. 92 (« Les Bouleaux »).
- Les éclairages de la Grande Rue, entre la place du Square et Romilly-Sur-Andelle, viennent de passer en L.E.D. en février. Cette opération, d'un montant de 20 000 € H.T. dont 13 333 € H.T. pris en charge par le S.I.E.G.E. (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Eure), représente une dépense de 6 667 € H.T. pour le budget de la commune.
- Pont-Saint-Pierre est devenu une halte pour les cyclistes empruntant la véloroute 2701, entre Gisors et Poses, qui traverse le territoire de la Communauté de Communes Lyons-Andelle en passant notamment par « l'Allée des Bouleaux » : une plateforme pour l'accueil des vélos a été réalisée à la mi-février par la C.D.C.L.A. sur le stade Roger Petit.



CONNAISSEZ-VOUS BIEN PONT-SAINT-PIERRE ?

Voici la réponse à la question posée dans le Petit Pétripontain n°29



Cette photographie a été prise dans la rue Blingue.



Ce grand bâtiment a abrité une manufacture d'appareils et accessoires pour l'automobile. Créée à Amiens par l'ingénieur constructeur A. Daveluy, elle a été transférée vers 1920 à Pont-Saint-Pierre.



Cet établissement s'est ensuite spécialisé dans la manufacture d'éclairage et de chauffage (pétrole, essence, acétylène, ...). Les produits pouvaient être commercialisés sous les marques Ada ou Valdor.

L'entreprise prendra ensuite le nom de S.E.D.A. (Société d'Emboutissage et de Découpage Automobile). Elle cessera ses activités en 1959.

C'est la S.I.A.B. (Société Industrielle des Applications du Bois) qui s'installera ensuite dans ces bâtiments. Spécialisée dans l'installation de laboratoires, elle fusionnera avec TECLAB pour devenir S.I.A.B.-TECLAB en 1974.

Cette société s'installera ensuite à Romilly-Sur-Andelle.

C'est l'entreprise SOTRAFER qui prendra la suite.

Et enfin, à partir de 1991, le garage Clée, spécialisé dans la carrosserie automobile, occupera ces locaux, une activité ininterrompue depuis 35 ans.



Saurez-vous dire à quel endroit de la commune a été prise cette photographie?

Réponse dans le Petit Pétripontain n° 31.

INFORMATIONS PRATIQUES SANTÉ

psychologues : 13b Grande Rue
Mélodie Ruinet 06.01.46.16.57
Christie Lacaille-Fouasse 06.60.09.78.20

maison médicale Henri Dunant - Romilly-Sur-Andelle : 1868 rue de La Libération
02.32.49.77.29

centre de radiologie - Charleval (échographie, radiographie, scanner, IRM) : 2 rue du Catelier ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
Rendez-vous au 02.32.49.47.37 ou sur le site radiologie-rouen.fr

pharmacie : Christine Haimet-Leroy 52 Grande Rue 02.32.49.70.45

pédicure-podologue : Eugénie Sympat
42b Grande Rue 02.32.48.12.36

chirurgien dentiste : Elisabeth Gervois
7b Place du Marché 07.77.20.48.91

cabinet infirmier : 50 Grande Rue
02.32.49.73.61 ou 06.08.88.27.92
permanence de 8h30 à 9h sans RDV
Baptiste Delalonde, Marjolaine Leroux,
Stéphanie Roussette

cabinet infirmier : 56 Grande Rue
Marion Lainé 06.87.93.63.19
permanence de 7h45 à 9h sans RDV

Hypnotis et vous : 56 Grande Rue
Virginie Graffin 06.52.18.78.39

kinésithérapeutes : 4b Chemin Aux Bœufs
Mathieu Giguël / Camille Bouveret
06.84.75.43.21 RDV : monrdvkiné.fr

audition : Sonance 2 Place du Marché
02.35.36.58.11 Camille et Victor Dardenne

vue : Andelle Optique 1 Place du Marché
02.32.49.97.29 Nicolas Giffard

INFORMATIONS PRATIQUES

NO M A D les horaires de car au 01/09

RÉSEAU DE MOBILITÉ
NORMAND

ligne 221 Alizay-Rouen

arrêt devant l'église de Pont-Saint-Pierre

départ Pont-St-Pierre / Rouen :

7h01 (période scolaire) / **12h51** (toute l'année)

Rouen / arrivée à Pont-Saint-Pierre :

13h10 (mercredi) / **14h50** et **17h45** (période scolaire)

18h40 (toute l'année)

CONTACTS : nomad-car@normandie.fr

Transports publics routiers de l'Eure : 02 22 55 00 10

le ramassage des déchets



bacs jaunes (seulement les déchets recyclables ; tous les emballages) ;
bacs noirs (autres déchets)

**Les bacs noirs et jaunes sont collectés
le LUNDI toutes les 2 semaines**

**Bacs noirs : matin ; bacs jaunes : après-midi
dates : 9 et 23 mars / 6 et 20 avril / 4 et 18 mai**

sortie des bacs **seulement la veille au soir.**
rangement **le soir du ramassage au plus tard.**

la déchetterie (06.63.15.40.16)

ouverture du **1er octobre au 31 mars**

lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :
9h - 11h45 / 13h30 - 16h45 / fermé le jeudi

ouverture du **1er avril au 30 septembre**

lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :
9h - 11h45 / 13h30 - 17h45 / fermé le jeudi

La mairie



54 Grande Rue 27360 Pont-St-Pierre
02.32.49.70.14
mairie@pontsaintpierre.fr



CommunicationMairiePontsaintpierre



www.pont-saint-pierre.fr



Téléchargez panneau pocket !
pour avoir très vite des informations sur votre téléphone

la C.D.C.L.A. : 02.32.49.61.27 www.cdcla-andelle.fr
La Vente Cartier rue Martin Liesse B.P.20 27380 Charleval

l'agence postale communale

(dans les locaux de la mairie) 09.72.50.33.89

ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
16h à 18h, le samedi de 9h à 12h.

la piscine (02.32.49.70.90)

ouverture au public en période scolaire

lundi : 9h-11h / 16h40-18h30 ; fermé mardi et jeudi
mercredi : fermé le matin / 14h-18h
vendredi : 12h-13h30 / 15h40-21h30
samedi : 10h45-13h (famille avec - de 5 ans) / 15h-18h30
dimanche : 8h30-12h / fermé l'après-midi

ouverture au public petites vacances

du lundi au jeudi : 10h-18h30
vendredi : 10h-21h30
samedi : 10h-12h (famille avec - de 5 ans) / 14h30-18h30
dimanche : 8h30-12h.

eau, gaz, électricité, assainissement

Véolia : 24h/24 - 7j/7 - 09.69.39.56.34

urgence gaz sécurité : 08.00.47.33.33

E.D.F. : dépannage 24h/24-7j/7 au 09.72.67.50.27

Syndicat d'assainissement : lundi, mardi, jeudi,
vendredi au 02.32.48.20.70

bureau 78 rue St Georges à Romilly-Sur-Andelle

conseillère numérique

Elle est présente à la mairie **le jeudi tous les 15
jours de 9h30 à 11h45**, pour toute aide informa-
tique, gratuitement. Contact mairie : 02 32 49 70 14

LES NUMÉROS D'URGENCE

gendarmerie : 17

gendarmerie de Fleury : 02.32.49.00.17

service d'urgence européen : 112

pompiers : 18 / SAMU : 15

centre antipoison : 02.41.48.21.21

médecins de permanence : 116 117

SOS médecins 24h / 24 : 36 24

pharmacie de garde : 32 37

violences conjugales : 39 19

harcèlement scolaire : 30 18
cyberharcèlement

urgence sociale : 115

enfance maltraitée : 119

la route des « Bouleaux » (V.C. 92)

Elle est fermée, par des barrières, à la circulation
des véhicules à moteur, sauf les riverains, pour la
réserver aux promeneurs, cyclistes, familles,
**du 01/10 au 30/04, le 1er et le 3e dimanche de
chaque mois, de 10h à 19h / du 01/05 au 30/09,
chaque dimanche, de 10h à 20h.**